



Le lait. Notre métier, notre avenir.

Rapport Financier 2019



Colophon

Rédaction: E. Leloup - R. Op de Beeck

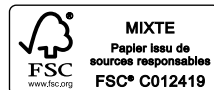
Conception & réalisation: Impact Communications - www.impactcomm.eu

Production: Universitas DP

Photographies: www.marcelvancoile.be

Secrétariat: R. Op de Beeck - Tél. +32 (0)3 730 18 00

food.be
Small country. Great food.





2340	1814	25	28
9135	2880	23	28
7434	2017	24	28
856	2136	407	30
13	2223	13	1
16	44720	46	2
	2340	56	2
	2880	82	20
	2017	88	25

463
8746
6824
2223
4570
2340
5175



A. Comptes annuels

1. Bilan consolidé après répartition

ACTIF

(en €)	Codes	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28	224.988.333,82	237.668.123,09
Immobilisations incorporelles	21	11.398.186,96	9.765.752,01
Écarts de consolidation positifs	9920	-	-
Immobilisations corporelles	22/27	212.535.235,77	226.968.087,95
Terrains et constructions	22	64.409.297,05	68.421.217,28
Installations, machines et outillage	23	129.305.352,38	146.182.952,70
Mobilier et matériel roulant	24	7.593.358,63	6.740.340,65
Location-financement et droits similaires	25	-	-
Autres immobilisations corporelles	26	116.207,63	145.925,10
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	11.111.020,08	5.477.652,22
Immobilisations financières	28	1.054.911,09	934.283,13
Sociétés mises en équivalence	9921	930.706,80	810.847,20
Participations	99211	930.706,80	810.847,20
Autres entreprises	284/8	124.204,29	123.435,93
Participations, actions et parts	284	7.556,58	7.556,58
Créances	285/8	116.647,71	115.879,35
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	303.745.405,05	317.544.396,58
Créances à plus d'un an	29	841.954,42	1.262.471,49
Autres créances	291	841.954,42	1.262.471,49
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	141.709.839,24	133.104.802,60
Stocks	30/36	141.709.839,24	133.104.802,60
Approvisionnements	30/31	28.754.717,63	22.896.195,31
Produits finis	33	102.287.607,38	94.697.993,92
Marchandises	34	10.667.514,23	15.510.613,37
Créances à un an au plus	40/41	159.735.750,71	181.204.577,51
Créances commerciales	40	149.881.279,85	170.173.457,02
Autres créances	41	9.854.470,86	11.031.120,49
Valeurs disponibles	54/58	262.329,99	883.498,79
Comptes de régularisation	490/1	1.195.530,69	1.089.046,19
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	528.733.738,87	555.212.519,67

PASSIF

(en €)

	Codes	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
CAPITAUX PROPRES	10/15	144.179.868,37	141.759.967,83
Capital	10	53.903.820,00	51.648.062,50
Capital souscrit	100	53.903.820,00	51.648.062,50
Capital non appelé	101	-	-
Primes d'émission	11	31,26	31,26
Réserves consolidées	9910	87.822.172,66	87.200.817,48
Ecart de conversion	9912	2.579,83	2.730,77
Subsides en capital	15	2.451.264,62	2.908.325,82
INTÉRÊTS DE TIERS	9913	-	-
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES	16	25.211.509,48	25.002.109,40
Provisions pour risques et charges	160/5	4.336.208,85	5.279.237,13
Pensions et obligations similaires	160	2.139.276,07	2.598.449,43
Autres risques et charges	164/5	2.196.932,78	2.680.787,70
Impôts différés et latences fiscales	168	20.875.300,63	19.722.872,27
DETTES	17/49	359.342.361,02	388.450.442,44
Dettes à plus d'un an	17	101.130.996,00	125.623.183,00
Dettes financières	170/4	100.376.836,00	125.623.183,00
Etablissements de crédit	173	100.376.836,0	125.623.183,00
Autres dettes	178/9	754.160,00	-
Dettes à un an au plus	42/48	257.683.199,58	262.052.660,28
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	25.496.347,00	25.871.347,00
Dettes financières	43	73.753.304,21	50.643.607,39
Etablissements de crédit	430/8	73.753.304,21	50.643.607,39
Dettes commerciales	44	129.684.742,66	155.631.756,65
Fournisseurs	440/4	129.684.742,66	155.631.756,65
Acomptes reçus sur commandes	46	3.978.850,66	7.658.294,00
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	23.653.167,08	21.356.815,27
Impôts	450/3	2.863.289,36	3.022.735,65
Rémunérations et charges sociales	454/9	20.789.877,72	18.334.079,62
Autres dettes	47/48	1.116.787,97	890.839,97
Comptes de régularisation	492/3	528.165,44	774.599,16
TOTAL DU PASSIF	10/49	528.733.738,87	555.212.519,67

2. Compte de résultats consolidé

(en €)	Codes	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
Ventes et prestations	70/76A	1.253.200.754,71	1.280.522.391,49
Chiffre d'affaires	70	1.228.865.534,86	1.263.162.193,19
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution:			
augmentation (réduction)	71	7.637.650,18	976.705,99
Autres produits d'exploitation	74	12.694.526,05	15.674.973,92
Produits d'exploitation non récurrents	76A	4.003.043,62	708.518,39
Coût des ventes et des prestations	60/66A	1.243.313.034,63	1.270.764.043,96
Approvisionnements et marchandises	60	915.128.235,67	957.874.800,82
Achats	600/8	916.077.555,81	960.094.983,84
Stocks: réduction (augmentation)	609	-949.320,14	-2.220.183,02
Services et biens divers	61	165.179.225,27	157.288.148,42
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	125.733.932,01	118.304.799,95
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	32.511.151,78	32.093.968,05
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (reprises)	631/4	166.799,80	-85.963,59
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	635/8	-943.028,28	1.033.352,79
Autres charges d'exploitation	640/8	4.456.173,39	3.645.013,49
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	1.080.544,99	609.924,03
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	9901	9.887.720,08	9.758.347,53
Produits financiers	75/76B	1.812.384,47	1.798.288,84
Produits financiers récurrents	75	1.812.384,47	1.798.288,84
Produits des immobilisations financières	750	-	887,94
Produits des actifs circulants	751	56.748,98	34.666,72
Autres produits financiers	752/9	1.755.635,49	1.762.734,18
Charges financières	65/66B	7.157.911,73	8.974.426,66
Charges financières récurrentes	65	7.157.911,73	8.974.426,66
Charges des dettes	650	4.855.341,43	6.343.353,02
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9961	-	335.724,67
Autres charges financières	652/9	2.302.570,30	2.295.348,97
Charges financières non récurrentes	66B	-	-
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	9903	4.542.192,82	2.582.209,71

	Codes	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales	780	1.106.220,76	709.246,68
Transfert aux impôts différés et latences fiscales	680	2.258.649,14	685.039,33
Impôts sur le résultat	67/77	962.183,20	423.478,42
Impôts	670/3	1.025.707,73	469.765,57
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	63.524,53	46.287,15
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	9904	2.427.581,24	2.182.938,64
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9975	119.859,60	37.706,00
Résultats en bénéfice	99751	119.859,60	37.706,00
BÉNÉFICE (PERTE) CONSOLIDÉ(E)	9976	2.547.440,84	2.220.644,64
Dont :			
Part des tiers	99761	2.547.440,84	-
Part du groupe	99762	2.547.440,84	2.220.644,64



3. Annexe aux comptes consolidés

1. Liste des filiales consolidées et des sociétés mises en équivalence

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (1)	Fraction du capital détenue (2) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
Milcobel 3F - BE 0424.899.491 - Société coopérative à responsabilité limitée - Fabriekstraat 141, 9120 Kallo (Beveren-Waas), Belgique	G	100,00	0,00
Cheeseline - BE 0441.187.07 - Société anonyme Lieven Bauwensstraat 9, 8200 Sint-Andries, Belgique	G	100,00	0,00
Kaasimport Dupont - BE 0405.109.216 - Société anonyme Lieven Bauwensstraat 9, 8200 Sint-Andries, Belgique	G	100,00	0,00
Ysco - BE 0472.336.451 - Société anonyme Fabriekstraat 141, 9120 Kallo (Beveren-Waas), Belgique	G	100,00	0,00
Ysco France sas Avenue de la 2e DB 53, 61208 Argentan - Cedex, France	G	100,00	0,00
Ysco holding France sas Rue de la Gare 3087, 59299 Boeschepe, Belgique	G	100,00	0,00
Belgomilk - BE 0870.017.447 Société coopérative à responsabilité limitée Fabriekstraat 141, 9120 Kallo (Beveren-Waas), Belgique	G	100,00	0,00

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (1)	Fraction du capital détenue (2) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
Camal - BE 0412.859.912 - Société anonyme Route de Légipont 12, 4671 Barchon, Belgique	G	100,00	0,00
Héritage 1466 - BE 0425.964.513 - Société anonyme Rue de Charneux 32, 4650 Herve, Belgique	E4	20,00	0,00
Dupontcheese Nederland b.v. Escudoweg 1, 2153 PC Nieuw-Vennep, Pays-Bas	G	100,00	0,00

(1) G: Consolidation globale

E4: Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 134, alinéa 2 de l'Arrêté Royal précité)

(2) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

2. Critères de consolidation et modifications du périmètre de consolidation

Si ces informations sont d'importance significative, identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 165, I. de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

La méthode de la consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les entreprises dans lesquelles l'entreprise consolidante exerce directement ou indirectement un contrôle, de droit ou de fait. Pour les entreprises où le contrôle est partagé soit la méthode de la consolidation par intégration globale, soit la méthode de mise en équivalence est appliquée, ceci en fonction du degré d'intégration dans Milcobel. Les participations dans les entreprises associées ont été réévaluées et reprises avec application de la méthode de mise en équivalence.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité).

3. Règles d'évaluation

Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs:

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 165, VI.a. de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (en vertu de l'article 165, VI.b de l'Arrêté Royal précité).



ACTIF

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis de façon linéaire à concurrence de 20%.

Immobilisations incorporelles

Les acquisitions et apports d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés à l'actif du bilan, à leur valeur d'acquisition ou d'apport, et sont amortis de façon linéaire, selon les pourcentages ci-dessous:

	min.	max.
1. Frais de recherche & développement	20	20
2. Concessions, brevets, licences, marques, etc.	10	20
3. Goodwill	10	20
4. Acomptes versés	0	0

Écarts de consolidation

Les écarts de consolidation représentent les écarts entre la valeur d'acquisition et la partie correspondante des capitaux propres à la date d'acquisition des actions ou à une date proche.

Les écarts dus à une surévaluation ou à une sous-évaluation de certains postes de l'actif ou du passif sont imputés à ces postes. L'écart restant est repris sous le poste « écarts de consolidation » des comptes consolidés, à l'actif ou au passif du bilan, selon que la valeur d'acquisition est supérieure ou inférieure à la participation dans les capitaux propres (éventuellement remaniés).

Les écarts de consolidation activés sont amortis de façon linéaire sur une période entre cinq et dix ans. Si l'évolution de la conjoncture économique ne justifie plus que ces écarts soient conservés à cette valeur dans le bilan consolidé, des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont appliqués.

Les écarts de consolidation négatifs sont comptabilisés au passif. Ils ne profitent qu'au compte de pertes et profits consolidé pour, dans un délai limité, couvrir les pertes opérationnelles dues aux facteurs existants au moment de l'acquisition (surcapacité, effectif pléthorique). Ils sont comptabilisés sous le code 9960 « Amortissements sur écarts de consolidation positifs ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan et à leur valeur d'acquisition (frais complémentaires compris) ou d'apport.

Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire (pro rata temporis) et sur toute la durée de vie économique. Les pourcentages d'amortissement sont les suivants:

	min.	max.
1. Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux	3	10
2. Installations, machines et outillage	5	25
3. Matériel roulant	10	25
4. Matériel de bureau et mobilier	10	33
5. Autres immobilisations corporelles	3	20
6. Immobilisations en cours et acomptes versés	0	0
7. Location financement	selon la catégorie d'actif	



Stocks

- Matières premières: valeur d'acquisition selon le prix moyen pondéré ou la valeur de marché inférieure à la date du bilan pour les produits laitiers solides et liquides et pour les activités « crème glacée ».
- Pièces détachées: sont incluses à partir de l'exercice 2019 à la valeur d'acquisition selon la moyenne pondérée. Cela a un impact de 8,1 millions d'euros.
- Additifs et biens commerciaux:
 - o valeur d'acquisition selon le prix moyen pondéré ou la valeur de marché inférieure à la date du bilan pour les produits laitiers solides et les activités « crème glacée » ;
 - o valeur d'acquisition selon la méthode « fifo » ou la valeur de marché inférieure à la date du bilan pour les produits laitiers liquides ;
 - o valeur d'acquisition selon le prix moyen pondéré, la méthode « fifo » ou l'individualisation du prix de chaque composante pour le commerce de fromage, en fonction de la nature du produit. La valeur d'acquisition ne peut excéder la valeur du marché à la date du bilan.
- Produit fini:
 - o appréciation au coût de fabrication ou à la valeur du marché si elle est inférieure à la date du bilan ;
 - o Le coût de fabrication comprend les frais d'acquisition des matières premières, biens de consommation et additifs, ainsi que les coûts de production imputables, directement ou indirectement, à un produit individuel ou à des groupes de produits.

Créances à plus d'un an et sur un an au plus

Les créances sont reprises à leur valeur nominale. En cas d'incertitude concernant l'exigibilité des créances, des réductions de valeur sont comptabilisées sur ces créances.

Placements de trésorerie

Actions et titres à revenu fixe: valeur d'acquisition.
Crédits auprès des organismes financiers: valeur nominale.

Valeurs disponibles

Appréciation à la valeur nominale.



PASSIF

Réserves consolidées

Les réserves consolidées comprennent les réserves et les résultats reportés de l'entreprise consolidante, auxquels on ajoute la quote-part du Groupe dans les résultats, après déduction des versements effectués, des sociétés consolidées intégralement et proportionnellement et des sociétés auxquelles on applique la mutation de capital.

Subsides en capital

Les subsides en capital sont évalués à leur valeur nominale après déduction des impôts différés.

Provisions pour risques et charges

Le Conseil d'administration décide, sur la base d'une appréciation prudente, des provisions à instaurer pour couvrir les charges relatives aux pensions anticipées, aux réparations importantes et aux grands entretiens, aux règlements de sinistres, aux garanties apportées, à la couverture des risques et aux autres risques et charges éventuels probables ou certains à la date du bilan, mais dont la portée n'est pas encore déterminée précisément.

Impôts différés et latences

Les impôts différés et latences sont comptabilisés:

- sur la base des écarts résultant de l'application des règles d'évaluation du Groupe par rapport aux règles d'évaluation statutaires des sociétés du Groupe ;
- sur la base des écarts temporaires entre les résultats comptables et fiscaux ;
- sur la base des subsides en capital accordés mais qui n'ont pas encore été amortis, ainsi que sur la base des plus-values constatées et reprises dans les capitaux propres de l'entreprise.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Dettes comptabilisées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation

Les profits et charges sont imputés à la période à laquelle ils se rapportent.

Devises étrangères

Les créances et dettes en devises étrangères sont évaluées sur la base du taux de change à la date du bilan. Les différences de taux négatives sont comptabilisées dans le résultat. Les différences de taux positives sont comptabilisées dans les comptes de régularisation du passif.

4. Méthodes de calcul des latences fiscales

Explication détaillée des méthodes mises en œuvre pour la détermination des latences fiscales

Les impôts différés et latences sont comptabilisés:

- sur la base des écarts résultant de l'application des règles d'évaluation du Groupe par rapport aux règles d'évaluation statutaires des sociétés du Groupe ;
- sur la base des écarts temporaires entre les résultats comptables et fiscaux ;
- sur la base des subsides en capital accordés mais qui n'ont pas encore été amortis, ainsi que sur la base des plus-values constatées et reprises dans les capitaux propres de l'entreprise.

IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES

Ventilation de la rubrique 168 du passif

Impôts différés *(en vertu de l'article 76 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*
Latences fiscales *(en vertu de l'article 129 de l'Arrêté Royal précité)*

(code 168)
20.875.300,63

5.647,09

20.869.653,54

5. État des immobilisations incorporelles

	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT (code 81311)	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIRFAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES (code 211)	GOODWILL (code 212)	ACOMPTES VERSÉS (code 213)
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	78.772,10	21.919.131,44	7.033.113,27	5.563.734,69
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		2.840.835,15		3.206.064,18
Cessions et désaffectations	78.772,10	216.340,17		1.700.512,10
Transferts d'une rubrique à une autre		3.013.661,75		-3.013.661,75
Autres variations		-2.050,00		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		27.555.238,17	7.033.113,27	4.055.625,02
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	-	17.795.886,22	7.033.113,27	
Mutations de l'exercice				
Actés	78.772,10	2.631.669,68		
Transférés d'une rubrique à une autre				
Annulés	78.772,10	214.879,67		
Autres variations				
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		20.212.676,23	7.033.113,27	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		7.342.561,94		4.055.625,02

6. État des immobilisations corporelles

	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS (code 22)	INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE (code 23)	MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT (code 24)
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	130.865.626,96	469.321.749,57	25.236.355,41
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	263.107,16	2.366.662,46	1.584.852,74
Cessions et désaffectations	333.820,40	3.069.748,81	1.294.511,43
Transferts d'une rubrique à une autre	219.804,64	-9.295.055,35	14.957.288,23
Autres variations		-2.616,78	-474,56
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	131.014.718,36	458.320.991,09	40.483.510,39
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	62.444.409,69	322.138.796,87	18.496.014,76
Mutations de l'exercice			
Actés	4.453.946,32	22.674.379,46	2.642.666,75
Annulés	292.934,69	2.874.944,74	1.171.067,86
Transférés d'une rubrique à une autre		-12.918.793,83	12.918.793,83
Autres variations		-3.799,05	3.744,28
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	66.605.421,31	329.015.638,71	32.890.151,76
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	64.409.297,05	129.305.352,38	7.593.358,63

	LOCATION, FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES (code 25)	AUTRES IMMO- BILISATIONS CORPORELLES (code 26)	IMMOBILI- SATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS (code 27)
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	25.978,84	778.91,14	5.477.652,22
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée			11.515.405,38
Cessions et désaffectations			-5.882.037,52
Transferts d'une rubrique à une autre			
Autres variations			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	25.978,84	778.991,14	11.111.020,08
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	25.978,84	633.066,04	
Mutations de l'exercice			
Actés		29.717,47	
Annulés			
Transférés d'une rubrique à une autre			
Autres variations			
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	25.978,84	662.783,51	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		116.207,63	11.111.020,08

7. État des immobilisations financières

	ÉTAT DES IM-MOBILISATIONS FINANCIÈRES (code 280)	AUTRES ENTREPRISES (code 282 et code 283)
Participations		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	743.829,90	7.556,58
Mutations de l'exercice Cessions et retraits Acquisitions		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	743.829,90	7.556,58
Mutations de l'exercice Actés Annulés		
Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice précédent	67.017,30	
Mutations de l'exercice Quote-part dans le résultat de l'exercice Autres types de variations des capitaux propres	119.859,60	
Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice	186.876,90	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	930.706,80	7.556,58
Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		115.879,35
Mutations de l'exercice Additions Remboursements Autres		7.200,00 1.431,64 -5.000,00
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		116.647,71

8. État des réserves consolidées

RÉSERVES CONSOLIDÉES		(code 9910)
Réserves consolidées au terme de l'exercice précédent		87.200.817,48
Mutations de l'exercice:		
Quote-part du Groupe dans le résultat consolidé		2.547.440,84
Autres variations		-1.926.085,66
Dividende		-1.926.085,66
RÉSERVES CONSOLIDÉES AU TERME DE L'EXERCICE		87.822.172,66

9. État des dettes

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE	DETTES À PLUS D'UN AN ÉCHÉANT DANS L'ANNÉE (code 42)	PLUS D'UN AN MAIS 5 ANS AU PLUS À COURIR (code 17)	PLUS DE 5 ANS (code 17)
Dettes financières	25.246.347,00	75.443.500,00	24.933.336,00
Etablissements de crédit	25.246.347,00	75.443.500,00	24.933.336,00
Autres dettes	250.000,00	754.160,00	
TOTAL	25.496.347,00	76.197.660,00	24.933.336,00



10. Résultats

CHIFFRE D'AFFAIRES NET			EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique			295.151.043,22	333.277.682,50
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale				
Effectif moyen du personnel (en unités)			2.014	2.043
Ouvriers			1.497	1.520
Employés			505	509
Personnel de direction			12	13
Autres				1
Frais de personnel				
Rémunérations et charges sociales			125.411.144,43	117.989.022,07
Pensions			322.787,58	315.777,88
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées			1.822	1.843
PRODUITS NON RÉCURRENTS			EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
Produits d'exploitation non récurrents			4.003.043,62	708.518,39
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles			2.216.567,71	63.067,10
Autres produits d'exploitation non récurrents			1.786.475,91	645.451,29
CHARGES NON RÉCURRENTES			EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
Charges d'exploitation non récurrentes			1.080.544,99	609.924,03
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles			79.283,14	
Autres charges d'exploitation non récurrentes			1.001.261,85	609.924,03
Charges financières non récurrentes				
Réduction de valeur sur immobilisations financières				

11. Droits et engagements hors bilan

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	EXERCICE 2019
Engagements résultant d'opérations relatives aux taux de change	5.189.674,38
Montant, nature et forme des litiges et autres engagements importants <ul style="list-style-type: none"> - Tous les engagements du Groupe Milcobel vis-à-vis des banques ont été respectés. - Chiffre d'affaires garanti pour 2020 à une hauteur de 5.937 K EUR pour du stockage externe. - Contrat à long terme de 9 ans, avec obligation d'achat des bouteilles Alpha, avec possibilité d'arrêter le contrat - 1.990 K EUR (early termination fee). - Engagement d'achat de matières premières et d'emballages pour 66.643 K EUR. 	
Engagements en matière des pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation <p>L'entreprise a conclu un contrat d'assurance groupe pour les employés et cadres auprès d'une société d'assurance belge.</p> <p>Les frais sont supportés partiellement par la société et partiellement par la personne concernée.</p>	
Nature et impact financier des événements significatifs postérieurs à la date de clôture	nihil

12. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation qui ne sont pas comprises dans la consolidation

ENTREPRISES LIÉES	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
Immobilisations financières <ul style="list-style-type: none"> Participations et actions 	930.706,80	810.847,20
Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché	nihil	nihil

13. Relations financières avec

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE				EXERCICE 2019
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants				1.055.415,56
LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)				EXERCICE 2019
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête				103.950,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s) Autres missions d'attestation				34.284,87
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête				24.550,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) Missions de conseils fiscaux Autres missions extérieures à la mission révisoriale				33.489,29 157.354,75

14. Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couverts	Spéculation / Couverture	Volume	Exercice : Valeur comptable	Exercice : Juste valeur	Exercice précédent: Valeur comptable	Exercice précédent: Juste valeur
Interest rate swap	Intérêt	Couverture	162520001	0,00	3.713.188,21	0,00	3.716.874,03

milcobel

Crée
ta propre
voie lactée

milcobel

Lance ta camionne sur
www.milcobel.com/voies

60

01 AAX 979

Jensky

Jensky

B. Autres documents à déposer en vertu du code des sociétés

1. Rapport annuel consolidé 2019

Conformément aux obligations légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel consolidé de la SCRL Milcobel au 31 décembre 2019.

ACTIF

II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (11.398.186 EUROS)

Ces immobilisations portent, principalement, sur des investissements en logiciels (4,6 millions d'euros) et sur l'acquisition de droits d'émissions de gaz à effet de serre.

III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (212.535.235 EUROS)

Les investissements de l'exercice s'élevèrent à 15,7 millions d'euros.

V. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1.054.911 EUROS)

Les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (930.706 euros) concernent Héritage 1466 SA.

VII. STOCKS (141.709.839 EUROS)

Les stocks constituent 27% du total du bilan et ont augmenté de 6% par rapport à l'année dernière. La principale raison de cette augmentation est l'incorporation du stockage des pièces détachées.

VIII. CRÉANCES À 1 AN AU PLUS (159.735.750 EURO)

Les créances ont diminué de 12% par rapport à l'année dernière.

PASSIF

IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (25.211.509 EUROS)

Le poste « Impôts différés et latences » (20.875.300 euros) résulte principalement de la différence entre l'appréciation des immobilisations corporelles sous l'angle de la gestion d'entreprise et l'appréciation des immobilisations corporelles d'un point de vue fiscal.

X. DETTES À PLUS D'UN AN (101.130.996 EUROS)

Les dettes financières portent principalement sur les crédits à échéance souscrits auprès de diverses institutions bancaires. Aucun nouveau prêt n'a été contracté en 2019 et 25,9 millions d'euros ont été remboursés.

XI. DETTES À MOINS D'UN AN (257.683.199 EUROS)

Les dettes financières ont diminuées de 2% par rapport à l'année dernière.

RÉSULTATS

I. & II. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Les ventes réalisées en 2019 s'élèvent à 1.229 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires peut être réparti comme suit :

- 958 millions générés par les activités « produits laitiers ».
- 271 millions générés par les activités « crèmes glacées ».

IV. & V. RÉSULTATS FINANCIERS

Les coûts des dettes sont diminués par rapport à l'année précédente.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AUX TRAVAUX D'AUDIT

Depuis la mi-mars 2020, le marché mondial des produits laitiers est en proie à la crise du coronavirus et Milcobel n'est pas épargné : alors que l'offre de lait des membres continue de croître fortement, les possibilités de vente de lait en poudre et de mozzarella ont été fortement réduites. De plus, les prix de tous les produits transformés ont fortement baissé. Il est provisoirement encore impossible d'estimer clairement l'impact de la crise du coronavirus sur le bilan et les résultats. On s'attend à ce que l'implosion des volumes ne soit que temporaire, mais la chute des prix constitue un effet à plus long terme. Milcobel transformera, si nécessaire et si possible, le lait des membres en produits durables, ce qui entraînera une augmentation des stocks à moyen terme. Cet événement n'a pas eu d'incidence sur l'exercice 2019.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour couvrir le risque de change résultant des transactions de vente, nous utilisons essentiellement des contrats sur taux de change à terme. Nous utilisons, pour une partie importante de dettes à court terme liées aux intérêts, le système de couverture d'intérêts afin de limiter l'impact des variations des intérêts. La majorité des dettes à long terme, liées aux intérêts, est couverte à un taux d'intérêt fixe.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les activités de recherche et de développement actuelles sont poursuivies dans les différentes divisions.

RISQUES ET INCERTITUDES

Outre le risque d'entreprise général, le groupe Milcobel est confronté à des risques spécifiques propres aux entreprises laitières. Des calamités peuvent perturber sérieusement la collecte du lait et le processus de production et de vente. Ce risque est limité par l'introduction d'un système de garantie de qualité (QFL).

Kallo, le 17 mars 2020

D. Ryckaert
Président

K. D'haemer
Administrateur

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Depuis la mi-mars 2020, le marché mondial des produits laitiers est en proie à la crise du coronavirus et Milcobel n'est pas épargné : alors que l'offre de lait des membres continue de croître fortement, les possibilités de vente de lait en poudre et de mozzarella ont été fortement réduites. De plus, les prix de tous les produits transformés ont fortement baissé. Il est provisoirement encore impossible d'estimer clairement l'impact de la crise du coronavirus sur le bilan et les résultats. On s'attend à ce que l'implosion des volumes ne soit que temporaire, mais la chute des prix constitue un effet à plus long terme. Milcobel transformera, si nécessaire et si possible, le lait des membres en produits durables, ce qui entraînera une augmentation des stocks à moyen terme. Cet événement n'a pas eu d'incidence sur l'exercice 2019.

L'effectif moyen entre 2018 et 2019 est difficilement comparable. Jusqu'en 2018, c'est l'effectif à la fin de l'exercice qui était pris en compte ; depuis 2019, c'est l'effectif moyen pour l'année qui est utilisé.

Au cours de l'exercice 2019, les règles d'évaluation ont été modifiées, si bien que depuis l'exercice en cours, les pièces détachées sont inscrites au bilan, avec à la clé un impact positif de 8,1 millions d'euros sur le résultat.

C. Rapport du commissaire

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE MILCOBEL CVBA SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Milcobel CVBA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 juin 2017, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la Société durant 12 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que le compte consolidé de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes consolidés font état d'un total du bilan consolidé qui s'élève à EUR 528.733.738,87 et d'un compte consolidé de résultats qui se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de EUR 2.547.440,84.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation – Événement postérieur à la date de clôture de l'exercice

En ce qui concerne la pandémie du COVID 19, nous attirons l'attention sur le rapport de gestion et sur l'annexe CONSO 9 (« Événements postérieurs à la date de clôture ») des comptes consolidés. Le conseil d'administration y émet son avis que, bien que les conséquences de cette pandémie pourraient avoir un impact significatif sur les activités du Groupe en 2020, ces conséquences n'ont pas d'effet significatif sur la situation financière du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2019. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations fournies par ce dernier le concernant ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

Sint-Stevens-Woluwe, le 30 avril 2020

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par

Griet Helsen
Réviseur d'Entreprises



D. Relevé du cash flow consolidé

(en €)

EXERCICE 2019

EXERCICE 2018

A. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
résultat consolidé, part du groupe	2.547.440,84	2.220.644,64
part de tiers dans le résultat	2.547.440,84	0,00
amortissements sur actifs immobilisés	32.511.151,78	32.093.968,05
provisions	-943.028,28	1.033.352,79
amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	335.724,67
impôts différés	1.152.428,36	-22.728,75
= <i>cash flow</i>	35.267.992,70	35.660.961,40
variations des stocks	-8.605.036,64	-3.224.563,91
variations des créances commerciales	20.292.177,17	-22.171.514,65
variations des autres créances	1.176.649,63	-422.789,62
variations des dettes commerciales	-25.947.013,99	14.234.784,16
variations des autres dettes	-1.157.143,53	7.799.616,07
variations des comptes de régularisation	-352.918,22	-28.498,16
= <i>variation du capital d'exploitation</i>	-14.593.285,58	-3.812.966,11
CASH FLOW NET PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	20.674.707,12	31.847.995,29
B. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
acquisition d'immobilisations incorporelles	-6.046.899,28	-5.609.209,10
acquisition d'immobilisations corporelles	-15.730.028,12	-13.128.247,59
reprise d'immobilisations incorporelles	1.700.512,10	586.089,40
transfert d'immobilisations incorporelles	3.510,45	553.780,50
transfert d'immobilisations corporelles	362.170,30	344.989,88
variation d'immobilisations financières	-120.627,96	164.520,36
CASH FLOW NET PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-19.831.362,51	-17.088.076,55

	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
C. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
accroissement d'emprunts fixes	1.004.160,00	25.000.000,00
remboursement de dettes financières	-26.625.507,00	-25.921.346,96
variation des autres dettes à long terme	754.160,00	-250.000,00
variation des autres créances à long terme	420.517,07	853.685,63
variation des capitaux propres	1.798.545,42	1.987.501,99
variation des intérêts de tiers	0,00	-62.980,47
dividendes versés	-1.926.085,72	-1.992.632,37
CASH FLOW NET PROVENANT D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-24.574.210,23	-385.772,18
= CASH FLOW NET (A+B+C)	-23.730.865,62	14.374.146,56
+ TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-49.760.108,60	-64.134.255,16
= TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (*)	-73.490.974,22	- 49.760.108,60

(*) trésorerie = « placements » + « ressources liquides » + « dettes aux institutions de crédit à court terme »

Milcobel CV

Fabriekstraat 141 - 9120 Kallo

Tél +32 3 730 18 00 - Fax +32 3 730 19 00

info@milcobel.com - www.milcobel.com

Ed. juin 2020

